

M. 70
Marie-Jos. Ernest
Bisson
et
Lorette Delphine
Soucy

Le douze juillet mil neuf cent quarante et un,
sur la publication de trois bans de mariage faite
auprès de notre messe paroissiale et au propre
de la messe paroissiale de Ste. Bernadette;
entre Marie-Joséph. Ernest Bisson, fils majeur
de feu Emile Bisson et de Carmélia Morel, de la
paroisse de Ste Bernadette d'une part et Lorette
Delphine Soucy, fille majeure de Aimé Soucy
et de Lorenza Sheehy, de cette paroisse d'autre
part; ne s'étant découvert aucun empêchement
de mariage, nous prêtre soussigné, dûment
autorisé à cet effet, avons requis et reçu
leur mutuel consentement de mariage et leur
avons donné la bénédiction nuptiale en
présence de Aimé Soucy témoin de l'épouse et
de Fernand Bisson témoin de l'époux lesquels
ont signé avec nous lecture faite.

Lorette Soucy
J. Ernest Bisson
Aimé Soucy
Fernand Bisson
Edgar Bisson prêtre